

Petit-Goâve-Protestation : arrêt de travail à la mairie de Petit-Goâve

Écrit par GM/HPN

Mardi, 21 Avril 2015 14:00



Les employés de la mairie de Petit-Goâve ont observé mardi 21 avril un arrêt de travail en vue de réclamer le paiement de 4 mois d'arriérés de salaire, a appris HPN.

Les employés ont fermé les portes de la mairie, rendant l'institution dysfonctionnelle.

Le directeur de la mairie Joseph D. Jean Louis joint au téléphone par un collaborateur, a affirmé que des démarches ont été effectuées auprès des responsables du ministère de l'intérieur depuis une quinzaine de jours, afin de régulariser la situation, toutefois jusqu'à présent rien n'a été fait.

« La mairie de Petit-Goâve fait face à un problème de surcharge d'employés. Certains d'entre eux ne font absolument rien. Pourtant ils viennent réclamer leur salaire à la fin de chaque mois », a déploré pour sa part le comptable en chef de la mairie, M.Hervé Marcelin qui souhaite une réduction du personnel.

Par ailleurs, une commission de la Cour supérieure des comptes s'est présentée à la mairie de Petit-Goâve, ce mardi 21 avril, en vue de réaliser un audit interne sur la gestion financière de l'institution.

La délégation a dû repartir prématurément en raison du mouvement de protestation des employés et de la non-disponibilité des cadres de la mairie.

A rappeler que depuis environ 2 mois, il n'y a pas d'agent intérimaire à Petit-Goâve. Même les 3 membres du comité technique spécial (CTS) envoyé par le ministère pour assurer l'intérim après le renvoi de la mairesse Sandra Jules, n'ont pas été remarqués.

Petit-Goâve-Protestation : arrêt de travail à la mairie de Petit-Goâve

Écrit par GM/HPN
Mardi, 21 Avril 2015 14:00

Guyto Mathieu